

## CR Atelier 1 Aménagement des Cours Saint-Louis

### Présents :

Élu : M. HOFFSESS.

Services : L. ESSADI, E. THEATHE BOURDET et S. WEHRLE (DT Robertsau) ; B. PIPART (DTEC) ; J. HAETTY, B. ILLAT, L. TENERELLI-LUIS et C. VASSEUR (DEPN).

Citoyens : cf. Liste de présences.

1) Temps de rappel de la démarche : M. Hoffsess en rappelle les enjeux, les différents agents se présentent. Il s'agit de passer à la phase de concrétisation de l'aménagement. Le projet est de co-construire rue Boecklin/Jardiniers un espace de convivialité-rencontre à l'ambiance verdoyante (mobilier, pavés enherbés, arceaux vélo) en réduisant les charges d'entretien. L'objectif de cet atelier est d'entrer dans le concret et les premières esquisses de plan d'aménagement à la suite de la phase de participation citoyenne qui a vu se traduire l'expression des intentions d'aménagement. Le schéma d'intention issu de la concertation qui a servi de base au cahier des charges est sous les yeux des participants durant les échanges.

2) Les sous-sols :

- **Point eau** : la discussion porte sur les besoins en eau et l'emplacement envisagé pour l'aménager. Deux solutions sont présentées : 1) côté Boecklin au droit de la bouche à clef 2) Au niveau du resserrement présent à la liaison des deux cours.

**Principes validés → Point d'eau au centre (principe 2 : Arrosage : borne (4m<sup>2</sup>) à endroit stratégique avec tuyau 50 m + raccordement depuis Boecklin à prévoir.**

**→ Besoin de définir le point d'eau (alimentation pour arrosage et peut-être d'une fontaine même s'il est rappelé dans les échanges que la mise en place d'une fontaine a été écartée lors des réunions publiques R. urbain (que 8% sondés). Néanmoins, implanter une fontaine Bayard (classique)/ ou américaine (jet d'eau) pourra être un point d'un prochain atelier.**

Parallèlement, des investigations caméra sont à lancer pour déterminer la nature du « puits perdu ». Les eaux pluviales seront gérées par infiltration en prenant compte des zones polluées (cf. cahier des charges).

- **Électricité** : Le fonctionnement actuel est de solliciter la Paroisse-foyer (voir si convention pour dépannage ponctuel est possible). Pour pérenniser et par rapport aux besoins qui sont d'environ 5 événements /an, la solution d'une borne foraine ne donnerait pas satisfaction. Cette solution est donc écartée. L'installation devra répondre à des besoins de puissance variables.

La solution envisagée est donc de passer par les futures cabanes pour l'alimentation électrique de la scène/estrade. Il est proposé de placer des gaines reliant le transformateur et la cabane prêtée aux scouts.

**Principes validés → Alimentation électrique via la cabane scout + Mise en place d'un sas point commun dans espaces cabanes pour accès/gestion (clé) facile (par la mairie de q.-DT) Lien avec la DAP en charge de la démolition-déconstruction qui devra prendre en compte cet élément ;**

**→ Éclairage public : pas de lampadaires, mise en lumière ponctuelle événementielles (petits lampions)**

3) Mobiliers :

L'atelier du jour n'a pas pour vocation d'aborder le sujet des mobiliers néanmoins de premières idées se dégagent. Le mobilier installé devra être pérenne et répondre aux normes du gestionnaire. Il est proposé la mise en place de corbeilles pour la meilleure tenue-vie du site. Rappel que l'espace ne sera pas équipé de toilettes publiques ;

Enfin, le sujet de la construction, en lieu et place des garages, de a priori 2 cabanes/abris (1 pour les Scouts ; 1 pour DT-Rob.com) est abordé.

4) Définition des espaces plantés :

Pour définir plus finement les futurs espaces, il faut stabiliser les stratégies de plantations. Un échange sur les règles générales de plantations (limites séparatives, grandeurs, inter-distances entre arbres, entretien etc.) se fait en préambule. La réflexion est abordée espace par espace.

**Principes validés → double alignement (stricte ou non) d'arbres de troisième grandeur pour le côté Nord de la grande cour accompagné de la plantation d'un arbre massif en entrée de périmètre côté rue des Jardiniers**

**→ Proposer une solution de plantations ou autre (Pergola ?) pour répondre aux besoins d'ombrage de l'espace central.**

**→ Réflexion à affiner sur l'espace 66 (la petite cour), les contraintes sont fortes et il sera difficile de proposer plus de 3 arbres.**

**La date de la Ste-Catherine est rappelée comme objectif de plantations.**

5) Rapides discussions autour de l'espace central et autres : faire une proposition de réduction de cet espace pour privilégier + d'espaces plantés et verts ET une proposition avec un espace revêtu plus large.

Questionnement sur implantation : contrôle social, + importance d'atténuer quelques petits bruits ;

L'accès du site pour les véhicules est envisagée rue des Jardiniers.

**Prochain rdv : La déambulation apprenante du 13/04/2024 (rdv à l'église sainte-madeleine à 14h)**